

DIAGONALES

MENSUEL ROMAND DE LA SANTÉ MENTALE

Photo: Virginie Miserez

Assurance invalidité

**Un droit pour les citoyens
en difficulté**

Art-thérapie à Yverdon-les-Bains

A la recherche de l'identité perdue

AVRIL 2003 N° 10

Bonjour, Madame, (...) voilà maintenant un an que nous payons des factures de soins psychiatriques pour votre fils Gédéon. Nous vous prions de faire le nécessaire pour qu'il bénéficie d'une rente invalidité, il vous faut prendre contact avec la Caisse de compensation de votre village.»

C'est ainsi que l'agent de l'assurance maladie auprès de laquelle Gédéon était assuré s'exprimait par téléphone à sa mère. Celle-ci respira un grand coup, prit une chaise et lui demanda: «Mais, vous croyez qu'il ne va pas pouvoir reprendre ses études, qu'il faut vraiment avoir recours à la rente?»

La confirmation de la nécessité de déposer une demande AI pour son fils arriva dans cette famille comme un coup de tonnerre dans la tempête que la maladie psychique avait déclenchée deux ans plus tôt.

Le constat d'invalidité implique une cascade de souffrances pour qui doit vivre avec une maladie psychique dite chronique: entrer dans les arcanes de l'AI d'une part et, de l'autre, admettre que la maladie s'installe dans le handicap et cesser de croire que «ça va redevenir comme avant», faire le deuil de certains projets. Voilà, tout cela dit, en une petite phrase anodine: «Prenez contact avec l'AI».

Cette mère imaginait son jeune fils, croisant ses copains lui disant: «Eh bonjour! Comment vas-tu? Il y a longtemps que je ne t'ai pas revu, tu fais quoi maintenant?» et se demandait comment il avouera: «Je suis à l'AI!»

Parvenir à considérer l'AI comme un tremplin, quel chemin à parcourir! La route passera par des étapes où l'on s'arrêtera plus ou moins longtemps: incompréhension, révolte, honte et culpabilité.

«Diagonales» souhaite partager avec vous, lecteurs, ses questionnements, ses expériences, donner la parole aux patients, aux proches, aux professionnels de la sécurité sociale afin de mieux comprendre le pourquoi et le comment des décisions découlant de la loi sur l'AI.

Il fallait bien commencer par un bout; avec votre concours, nous poursuivrons après les vacances d'été, en abordant des questions plus précises et quotidiennes. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos questions, réactions et témoignages, en précisant si vous souhaitez que votre message soit publié dans le Courrier des lecteurs ou alimenter le prochain dossier de «Diagonales» qui paraîtra au début de l'automne 2003.

Madeleine Pont

4
Assurance invalidité
Un droit pour les citoyens en difficulté

8-11
AI: Voie de garage ou tremplin

11
Attention! Fragile!
Témoignage

12-13
A la recherche de l'identité perdue
L'atelier en compagnie Art-thérapie

14
2^e Journée folie et créativité
Nag Ansonge

16-17
Congrès du GRAAP
14 et 15 mai 2003
Programme détaillé
Christiane Singer
Une amoureuse de la vie pour parler de la peur

18
J'ai lu - J'ai aimé

19
«Le GRAAP... Bonjour!»
Atelier Réception

20
Les carnets d'Hélène

21
Votation du 18 mai 2003

22
Entre nous
Courrier des lecteurs

23
CORAASP

24
Agenda du GRAAP